OFFICIEL

LEGISLATURE D'ETAT.

SENAT DU SENAT RÉ L'ÉTAT DE LA LOUISIANE.

Lundi, 23 février 1846.

Le Sénat s'assemble conformément à l'ajournement.

Etaient présents : MM. Townsend Landry, lieutenant-gouverneur et président du Sénat, Bell, Bienvenu, Bonnet, Castello, Coquillon, Dauterive, Declouet, Delhomme, Dupuy, Duralde, Fortier, Gaudin, Gay, Hamilton, Hebert, Hunter, Mayo, Mota, Martin, Mc Whorter, Parham, Pierce, Pugh, Roselius, Scott, Simonds, Soulé, Thibodeaux, Thompson, Walker, Wilson, Wood et Yerger — 32.

M. Scott, greffier de la Chambre, informe le Sénat que la Chambre a terminé les affaires dont elle était saisie, et qu'elle est prête à s'ajourner.

M. Wood, au nom du comité spécial, fait le rapport suivant :

Votre comité spécial, auquel a été référée la résolution de la Chambre des représentants, relative à l'ajournement de la session, a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné ladite résolution, et qu'il la recommande à l'adoption du Sénat.

Le rapport du comité spécial est adopté